

Cycle 2019-2020
Territoires et mobilités

Atelier 3

Délimitation des Bassins de Mobilité dans le département de l'Oise

Coordination scientifique

Benoit Conti

Partenaire

Agence d'urbanisme Oise les Vallées (OLV)

Mercredi 9 et jeudi 10 septembre 2020

Compiègne



Contexte

Entre 1968 et 2015, la part des trajets internes au département de l'Oise est passée de 93 % à 71 % (source Insee) du total des déplacements domicile-travail. Au total, 80 000 habitants de l'Oise travaillent en région parisienne sur 800 000 habitants ! L'organisation des mobilités à plusieurs échelles représente donc un enjeu fort pour ce département, d'autant que la voiture individuelle reste le mode de transport dominant pour les mobilités domicile-travail. Cette croissance des déplacements interurbains illustre l'importance d'articuler les politiques de mobilité entre les territoires périurbains, les pôles urbains, en particulier les pôles d'échanges multimodaux, et à l'échelle macroscopique, entre les acteurs régionaux des Hauts-de-France et de l'Île-de-France.

Or, depuis la LOM (loi d'orientation des mobilités), l'obligation de couvrir l'ensemble du territoire national par des AOM, mises en réseau au sein de « bassins de mobilité », et l'organisation à ces échelles de « contrats opérationnels de mobilité », permet d'aborder sous un angle renouvelé des problématiques d'action déjà très actuelles. La LOM fournit un cadre pour développer les liens entre des acteurs déjà pleinement parties prenantes de l'organisation des mobilités : Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, syndicat de type « SRU » regroupant les 16 AOM du département travaillant essentiellement à l'intermodalité, communes et intercommunalités. A ce titre, la position de l'Agence d'Urbanisme Oise-les-Vallées, en lien fort avec tous les acteurs du territoire et notamment la Région, offre un cadre intéressant pour étudier les reconfigurations à venir des jeux d'acteurs et des périmètres d'interactions.

Questions :

La première question qui se pose est celle de la délimitation des bassins de mobilité de la LOM : quelles implications possibles des diverses délimitations envisageables ? Quel(s) dispositif(s) de coordination prévoir pour organiser la mobilité, notamment la mobilité des actifs « sortants » du département ?

En second lieu, il s'agit de réfléchir aux actions à mener en priorité à l'échelle d'un bassin de mobilité, notamment dans la perspective d'infléchir la place de l'autosolisme dans les pratiques de mobilité des dits « sortants » du département de l'Oise. Comment organiser au mieux les services des transports collectifs (entre région et AOM) ? Quelles sont les problématiques d'horaires, de billetterie ? Quels dispositifs de coordination pour quels objectifs ?

Mardi 8 septembre

Départ de Paris Gare du Nord à 18h19, arrivée à la gare de Compiègne 18h57

Déplacement à pied vers les hôtels pour la dépose des bagages (10 mn)

20h00 - Diner

Le Bistrot Des Arts - [35 Cours Guynemer, 60200 Compiègne](#)

Présentation des enjeux de la grande mobilité liée au travail en France et à l'international
Benoit Conti, coordinateur scientifique

Mercredi 9 septembre

Hôtel de ville

Salle du conseil municipal

Place de l'Hôtel de ville, 60 200 Compiègne

9h00 – 9h10

Un regard extérieur sur une problématique territoriale liée à la mise en place de la Loi d'orientation des mobilités, présentation des objectifs des ateliers Ihédate.

Benoit Conti, chargé de recherche au Laboratoire Ville Mobilité Transport, université Gustave Eiffel

9h10 – 10h00

Les enjeux de mobilité du territoire de l'Oise

Pascale Poupinot, déléguée générale de l'agence d'urbanisme Oise-les-Vallées et **Barbara Da Silva Santos**, chargée d'études

Présentation de l'Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées (histoire, rôle et actions). Pratiques de mobilité dans l'Oise, résultats de l'enquête déplacement ville moyenne. État des lieux du périmètre des EPCI et AOM du territoire. Quelles problématiques de mobilité, actuelles et futures, dans l'Oise ?

10h00 – 10h15

Pause-café

10h15 – 12h30

Quels impacts de la LOM ?

Techniciens de la Région, du SMTCO (Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise) et des AOM (autorité organisatrice de la mobilité).

10h15 – 11h00 : Jean-François Béard, chargé de mission intermodalité et en charge du chantier « bassins de mobilité » de la Région Hauts-de-France : Qu'est-ce que la présentation des bassins de mobilité dans la LOM implique pour la Région Hauts-de-France ? Quelle méthode est développée pour tenter de définir ces bassins ? Quelles variables sont prises en compte ? Quelle organisation pour dessiner ces bassins de mobilité ?

11h00 – 11h45 : Véronique Picard, directrice du service mobilités des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) : Quel rôle actuel du syndicat mixte SRU dans la coordination de l'offre de transport à l'échelle départementale ? Quelles compétences/offres de transport sont actuellement mises en place ? Quels changements avec la LOM ? Quels impacts aura la mise en place de bassins de mobilité ?

11h45 – 12h30 : Jérôme Allieux, directeur général adjoint aménagement – urbanisme, agglomération de Compiègne, **Sébastien Duc**, responsable mobilités, agglomération creilloise (ACSO), **Clément Maréchal**, chef de projet du service mobilités bassin creillois et des vallées brétoises AOM : quels changements du périmètre d'action et de l'offre de transport de l'AOM avec la LOM ? Quelles coopérations avec les autres AOM ? Quels impacts aura la mise en place de bassins de mobilité ?

Déplacement à pied (2 mn)

12h30 – 14h00 Déjeuner

« Bistrot du Terroir »

13 rue Eugène Floquet

Retour à l'Hôtel de ville de Compiègne

14h00 – 17h00

Tables rondes sur les problématiques de mobilité dans l'Oise

Région Hauts-de-France et élus des EPCI du territoire

Thierry Aristhène, chargé de mission aménagement du territoire, communauté de communes de l'aire cantilienne, **Vincent Bihan-Bocquet**, chargé de mission aménagement-déplacements, agglomération du Beauvaisis, **Alain Boucher**, président du syndicat mixte du bassin creillois et des vallées bréthoises

14h00 – 15h00 : Comment les périmètres actuels des AOM sont-ils impactés par les évolutions issues de la loi LOM ? Comment les AOM de l'Oise peuvent-elles participer des bassins de mobilité ? Avec quelle gouvernance ? Avec quelle temporalité ?

15h00 – 16h00 : Comment la Région Hauts-de-France entend-elle procéder pour définir ces bassins de mobilité ? Comment la Région compte-t-elle jouer son rôle de chef de file de la mobilité ? Quel rôle dans les territoires non couverts par une AOM ?

16h00 - 17h00 : Les AOM de l'Oise auraient-elles intérêt à se coordonner avec Île-de-France Mobilités au sein d'un bassin de mobilité interrégional ? À fusionner pour avoir plus de poids dans l'interaction avec Île-de-France Mobilités ?

17h00 – 18h30

Travail en deux sous-groupes :

- Enquête auprès des usagers des trains, des bus sur le parvis de la gare de la Compiègne (à modifier selon les conditions liées au COVID-19).
 - Exploitation des enquêtes et des bases de données de mobilité. Quelles données pour quel périmètre ?
- Justin Emery**, maître de conférences à l'UTC de Compiègne à l'hôtel des Beaux-Arts, 33 cours Guynemer

Hôtel des Beaux-Arts, 33 cours Guynemer

18h30 – 19h30

Mise en commun des connaissances et début de réflexion en travail collectif

20h00

Dîner libre

Jeudi 10 septembre

Hôtel de ville de Compiègne

Salle du conseil municipal

Place de l'Hôtel de ville

9h00 – 13h00

Introduction

Phillipe Marini, maire de Compiègne, président de l'agence d'urbanisme Oise-les-Vallées

Suite du travail collectif et préparation de la restitution

13h00 – 14h30 Déjeuner

L'atelier 14 restaurant

14 Rue des Pâtisiers

14h30 – 16h30

Restitution de l'atelier et débat avec l'Agence d'urbanisme d'Oise-les-Vallées et les acteurs locaux

Déplacement à pied vers la gare de Compiègne (5 mn)

Départ de la gare de Compiègne à 17h35, arrivée à Paris Gare du Nord 18h26

Renseignements : Sandra Moatti – Nathalie Leroux – Anne Mattioli

Ihédate, 22/28 rue Joubert – 75 009 Paris – 01 55 04 05 00/05 07 – 06 99 44 41 62

secretariat@ihedate.org / www.ihedate.org

Coordination scientifique : Benoit Conti

benoit.conti@enpc.fr – 06 62 24 49 34